

PR1

Projet de construction du gazoduc
Doublement Saint-Sébastien

MRC Le Haut-Richelieu 6211-18-012

Doublement Saint-Sébastien

Étude d'impact
Sur l'environnement

Avis de projet

Novembre 2005




DOUBLEMENT SAINT-SÉBASTIEN

AVIS DE PROJET

AU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS DU QUÉBEC

NOVEMBRE 2005

Préparé par:


Guy Avoine, B.Sc., biol.

Rapport: 3336-1

25 novembre 2005

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	ii
1. INTRODUCTION.....	1
2. PROMOTEUR.....	1
3. CONSULTANT MANDATÉ PAR LE PROMOTEUR.....	2
4. TITRE DU PROJET	2
5. OBJECTIFS ET JUSTIFICATION DU PROJET	2
6. LOCALISATION DU PROJET	3
7. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU PROJET.....	3
8. TENURE DES TERRAINS.....	5
9. DESCRIPTION GÉNÉRALE DU MILIEU.....	5
9.1 Description du milieu	5
9.2 Description des points de raccordement.....	5
9.3 Éléments particuliers	5
10. PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS APPRÉHENDÉES	6
10.1 Ressource sol.....	6
10.2 Ressource eau.....	7
10.3 Ressource air.....	8
10.4 Ressources biologiques, végétation et faune	8
10.5 Aspects socioéconomiques	8
10.6 Synthèse des impacts.....	9
11. CALENDRIER DE RÉALISATION DU PROJET	9
12. PHASE ULTÉRIEURE ET PROJET CONNEXE.....	9
13. MODALITÉS DE CONSULTATION PUBLIQUE	10

ANNEXE

ANNEXE A : Document administratif

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Plan de localisation..... 4

1. INTRODUCTION

La compagnie TransCanada PipeLines Limitée (TransCanada) envisage de construire un gazoduc à haute pression qui serait localisé à Saint-Sébastien, Québec, et qui serait la propriété de TransCanada. Le gazoduc proposé nécessiterait l'établissement d'une nouvelle emprise entre la vanne de conduite principale (VCP) 805 et le poste de mesurage et livraison localisé en bordure de la route 133 à Saint-Sébastien. Le projet proposé par TransCanada vise à répondre à la demande en approvisionnement en gaz naturel de ses clients.

Ce document constitue un avis de projet qui s'inscrit dans une démarche de demande de certificat d'autorisation en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement du Québec*.

Les renseignements généraux sur le promoteur, la tenure des terrains visés, les caractéristiques techniques du projet, les conséquences appréhendées de ce dernier sur l'environnement sont présentés ci-après.

2. PROMOTEUR

Le promoteur du projet « Doublement Saint-Sébastien » est la compagnie TransCanada qui sera propriétaire du gazoduc. La personne responsable de la coordination et de la direction du projet est M. David Cossette. Toutes les communications relatives au présent avis de projet en vue de l'obtention du certificat d'autorisation peuvent lui être transmises aux coordonnées suivantes :

TransCanada PipeLines Limitée
450, 1st Street S.W.
Calgary (Alberta)
T2P 5H1
À l'attention de M. David Cossette
Téléphone : (403) 920-5417
Télécopieur : (403) 920-2398
Courriel : david_cossette@transcanada.com

3. CONSULTANT MANDATÉ PAR LE PROMOTEUR

La firme Groupe Conseil UDA inc. (UDA), spécialisée en environnement, agriculture et foresterie, a été mandatée par TransCanada pour la réalisation des études environnementales et socioéconomiques nécessaires pour obtenir les permis et autorisations requis pour la réalisation de ce projet de gazoduc. L'annexe A présente une procuration qui autorise UDA à déposer les documents nécessaires à l'obtention du certificat d'autorisation.

Le responsable du projet pour UDA est M. Guy Avoine, biologiste. Il est possible de le rejoindre aux coordonnées suivantes :

Groupe Conseil UDA inc.
426, chemin des Patriotes
Saint-Charles-sur-Richelieu (Québec)
J0H 2G0
À l'attention de M. Guy Avoine
Téléphone : (450) 584-2207
Télécopieur : (450) 584-2523
Courriel : gavoine@udainc.com

4. TITRE DU PROJET

Le projet faisant l'objet du présent avis porte le nom de « Doublement Saint-Sébastien ».

5. OBJECTIFS ET JUSTIFICATION DU PROJET

TransCanada propose de construire un pipeline de transport de gaz naturel d'environ 6,5 km de longueur, juxtaposé à une servitude existante, laquelle contient présentement un gazoduc existant. Le gazoduc proposé serait construit dans la municipalité de Saint-Sébastien, dans une nouvelle servitude. La date projetée de mise en service du gazoduc est le 1^{er} novembre 2007.

Le projet proposé par TransCanada vise à répondre à la demande croissante de ses clients, dont plus particulièrement Gaz Vermont (propriété de Gaz Métro) ainsi qu'à

consolider le réseau de TransCanada dans la région de Saint-Sébastien. Ce doublement fournira une connexion alternative pour le poste de mesurage et livraison localisé à Saint-Sébastien et accroîtra la pression disponible à ce point du réseau.

6. LOCALISATION DU PROJET

Le projet « Doublement Saint-Sébastien » est situé sur le territoire de la MRC Le Haut-Richelieu. Le secteur d'implantation de la nouvelle conduite est délimité au nord-ouest par un point de départ localisé à la vanne VCP 805, en bordure du rang des Dussault, et au sud-est par le poste de mesurage et livraison localisé en bordure de la route 133, soit à près de 6,5 km de distance du point de départ.

TransCanada possède présentement dans ce secteur, un gazoduc localisé à l'intérieur d'une servitude existante entre ces deux points. À ce stade-ci, il est envisagé d'implanter le gazoduc dans une servitude juxtaposée à celle existante.

La figure 1 présente le plan de localisation.

7. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU PROJET

Selon les informations colligées à ce jour, les caractéristiques techniques du projet seraient les suivantes :

Nombre de conduite :	1
Diamètre extérieur de la conduite :	environ 305 mm (NPS 12")
Longueur totale :	environ 6,5 km
Matériau de la conduite :	acier
Pression maximale d'opération :	6 890 kPa
Pression maximale d'essai :	8 619 kPa
Largeur de l'emprise permanente :	environ 15 m
Largeur de l'aire de travail temporaire :	<ul style="list-style-type: none"> • environ 5 m sur la servitude existante; • environ 10 m au sud-ouest de la nouvelle servitude
Aires de travail supplémentaires de part et d'autre des obstacles à franchir :	aires variables d'environ 15 m x 30 m

8. TENURE DES TERRAINS

L'ensemble du gazoduc projeté serait localisé sur des propriétés privées. Les terrains visés, les lots concernés ainsi que les propriétaires seront précisés dans le cadre de l'étude d'impact. Selon l'information disponible, environ dix-sept propriétaires seraient touchés et TransCanada entend négocier des servitudes de droit de passage et/ou autorisations pour la conduite.

9. DESCRIPTION GÉNÉRALE DU MILIEU

9.1 Description du milieu

L'ensemble des superficies touchées par le projet correspond à des aires localisées en milieu agricole et sont caractérisées principalement par les grandes cultures. Des exploitations agricoles et établissements d'élevage tels que fermes laitière, bovine, équestre et porcine sont présents dans le secteur. La servitude projetée touchera également à quelques petites superficies boisées et traversera une ligne de distribution locale d'électricité. Aucune aire urbaine n'est touchée par le projet.

9.2 Description des points de raccordement

Tel que précédemment indiqué, le point de départ du gazoduc proposé correspond à la vanne VCP 805 localisée en bordure du rang des Dussault à Saint-Sébastien, alors que le point d'arrivée correspond à la station de mesurage et livraison située en bordure de la route 133 à Saint-Sébastien.

9.3 Éléments particuliers

Les éléments particuliers du projet sont présentés ci-après :

Utilisation du territoire

Le réseau proposé sera situé dans la MRC Le Haut-Richelieu, soit dans la municipalité de Saint-Sébastien. L'ensemble du projet est entièrement situé dans un milieu dont l'utilisation est agricole.

Eaux souterraines

Les quelques résidences localisées à proximité du gazoduc proposé sont desservies en eau potable par des points d'approvisionnement privés, soit des puits de surface ou des puits artésiens. Dans le cadre de l'étude d'impact, une attention particulière sera portée sur la présence de ces points de captage d'eaux souterraines ainsi que sur la vulnérabilité de la nappe phréatique.

Végétation

Le gazoduc proposé touchera à très peu de superficies boisées. L'ampleur des impacts reliés sera vraisemblablement peu significative.

Aspects socioéconomiques

Le milieu visé pour l'implantation du projet est constitué d'un milieu rural à faible densité d'habitations. Un processus de consultation du projet sera établi pour permettre d'obtenir et de tenir compte des préoccupations de la population.

10. PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS APPRÉHENDÉES

Dans le cadre de l'étude d'impact, les répercussions sur l'environnement, incluant les impacts reliés à la construction, seront identifiées et abordées.

10.1 Ressource sol

L'ensemble des infrastructures du gazoduc proposé inclut une structure hors sol, soit une vanne, ce qui entraînera vraisemblablement la perte d'usage d'une très faible superficie de sol. Il faut également souligner que la construction d'un gazoduc peut empêcher, en milieu cultivé, toutes cultures sur les servitudes et aires temporaires utilisées durant la période de construction et possiblement dans l'année suivante pour certains secteurs. Selon l'expérience acquise au cours des deux dernières décennies au Québec, et considérant l'importance de la protection des sols en milieu cultivé, il est généralement possible de réhabiliter la servitude à son état initial à l'intérieur d'une période relativement courte. Toute perte de récolte sera compensée par TransCanada qui mettra de

l'avant toutes les mesures raisonnables afin de préserver les sols et les infrastructures propres à l'exploitation des fermes. Des mesures d'atténuation générales et spécifiques seront établies afin de tenir compte de la protection du milieu cultivé et de ses sols.

Également, des mesures spécifiques d'atténuation pourront être apportées afin de limiter ou d'éviter tout impact relié à la construction du gazoduc dans les zones à risque d'érosion.

10.2 Ressource eau

Eaux souterraines

Les projets de construction de gazoduc réalisés par le passé indiquent qu'il n'y a généralement pas d'impacts sur la nappe phréatique. Néanmoins, lors de la planification et de la réalisation des travaux d'excavation, une attention spéciale sera portée pour préserver l'intégrité de la nappe phréatique et des puits d'approvisionnement d'eau potable.

L'étude d'impact permettra d'identifier les mesures requises pour éviter tout impact sur la nappe phréatique à proximité du secteur du projet.

Eaux de surface

Les sources potentielles pouvant causer un impact sur les eaux de surface seront identifiées lors de la réalisation de l'étude d'impact. De manière générale, les travaux de construction du pipeline peuvent être planifiés de manière à intégrer des mesures permettant d'éviter d'affecter le drainage de surface. Ainsi, peu ou pas d'impacts résiduels sont envisagés quant à la construction de ce gazoduc.

10.3 Ressource air

Poussières

L'ensemble des travaux de construction prévus pour un tel projet sont susceptibles de modifier les conditions d'air ambiant par l'émission de poussières. Les sources potentielles de poussières dans l'air ambiant sont bien connues ainsi que les mesures correctrices appropriées. L'étude d'impact identifiera les sources d'impact potentielles de poussières ainsi que les actions nécessaires lors de tels événements.

Aucun fait négatif important relié à l'émission de poussières n'est envisagé dans le cadre des travaux de construction de ce gazoduc.

10.4 Ressources biologiques, végétation et faune

L'ensemble du gazoduc proposé sera essentiellement localisé sur des superficies cultivées. Ceci a pour effet que les superficies boisées touchées par ce projet seront minimales. Aucun effet négatif important n'est à envisager dans le cadre de ce projet sur ces composantes.

10.5 Aspects socioéconomiques

Considérant l'ampleur de ce projet, il est envisagé que l'ensemble des travaux de construction et d'exploitation n'auront que très peu ou aucun effet négatif en ce qui a trait aux aspects socioéconomiques.

Accès et circulation routière

L'accès au site sera effectué à l'aide des infrastructures routières existantes qui sont adéquates et aucune augmentation significative du trafic routier n'est à prévoir.

Niveau sonore

L'ensemble des travaux de construction qui impliquent l'utilisation d'équipement lourd ainsi que le déplacement de véhicules de construction seront vraisemblablement une cause d'augmentation du niveau de bruit ambiant dans le milieu environnant. Le maintien du niveau sonore à un niveau acceptable est généralement aisément atteint à l'aide de mesures correctrices généralement bien connues reliées au contrôle du bruit.

Dans l'étude d'impact, les sources potentielles de bruit reliées à la construction et l'exploitation du gazoduc seront évaluées et des mesures d'atténuation seront indiquées lorsque nécessaire. Néanmoins, rappelons que les installations et les travaux seront situés en milieu rural et majoritairement éloignés des résidences.

10.6 Synthèse des impacts

Les effets potentiels sur les ressources eau, sol, air ainsi que sur le milieu ambiant seront très localisés et de courte durée (limités à la période de construction). Les projets similaires réalisés par le passé ont démontré qu'il est possible d'atténuer les impacts associés à l'aide de technologies connues faisant en sorte qu'aucun effet résiduel négatif important n'est anticipé.

11. CALENDRIER DE RÉALISATION DU PROJET

Sur réserve des autorisations réglementaires gouvernementales, TransCanada prévoit initier la construction du gazoduc au printemps 2007 pour une mise en gaz le 1^{er} novembre 2007.

12. PHASE ULTÉRIEURE ET PROJET CONNEXE

À ce stade-ci, il n'y a aucune phase ultérieure qui soit prévue au présent projet. TransCanada évalue présentement si des modifications seront nécessaires sur la portion du réseau localisée dans la province voisine.

13. MODALITÉS DE CONSULTATION PUBLIQUE

Actuellement, il est prévu que le plan de communication implique la publication de préavis dans un journal local, la consultation des propriétaires touchés, des rencontres avec les propriétaires, la municipalité et la MRC concernée ainsi qu'un événement de consultation publique de type portes ouvertes.

Le 25 novembre 2005

K:\3336\3336AV01.DOC

ANNEXE

ANNEXE A

Document administratif

November 25, 2005



TransCanada PipeLines Limited
450 - 1st Street S.W.
Calgary, Alberta, Canada T2P 5H1

tel 403.920.2000
fax 403.920.2200
email first_last@transcanada.com
web www.transcanada.com

Procuration

Par la présente, la Société TransCanada PipeLines Ltée mandate la firme Groupe Conseil UDA inc. aux fins de présenter les documents concernant la demande de certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, conformément à la *Loi sur la qualité de l'environnement* pour le projet Doublement Saint-Sébastien.

TransCanada Pipelines Ltée.

Andrew Jenkins
VP Grands Projets